

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 5 MARS 1967

3e Circonscription

Électrices, Électeurs,

N'APPARTENANT A AUCUN PARTI POLITIQUE, J'ENTENDS ETRE UN CANDIDAT D'UNION

♦ **Pourquoi suis-je à nouveau candidat ?**

Parce que, deux fois déjà, les électeurs de notre circonscription m'ont honoré de leur confiance et que leur fidélité me crée des devoirs.

♦ **Pourquoi n'ai-je pas d'étiquette politique ?**

Parce que — c'est un fait que tout le monde peut constater — il existe, entre l'extrémisme négatif du Parti Communiste et l'approbation systématique du Pouvoir, un grand nombre de citoyens, répartis sur un large éventail politique, qui ont le droit d'être représentés en toute indépendance.

♦ **Il est donc indispensable que tous les citoyens de bonne volonté se rapprochent et, s'efforçant de collaborer avec toutes les organisations professionnelles, économiques et syndicales, contribuent à l'essor de notre région.**

C'est pourquoi **j'entends être un candidat d'union.**
Le député est essentiellement un législateur, mais c'est un mandataire qui doit être au service de ses mandants pour humaniser les rapports entre les administrés et les pouvoirs publics. Ma porte est et restera ouverte à tous sans que je veuille distinguer entre les opinions politiques, confessionnelles ou philosophiques.

JE VEUX POUVOIR DIRE, SOIT OUI, SOIT NON

En face du gouvernement actuel, je veux pouvoir dire chaque fois que je le jugerai utile, soit oui, soit non.

Nous avons souffert des défauts de la IVe République, dont le principal était l'instabilité ministérielle. Il ne s'agit pas de revenir au gouvernement d'assemblée qui confond le législatif et l'exécutif.

Mais nous devons nous souvenir de ce que la IVe République a fait de bien : la réparation des dommages de guerre, la reprise de l'économie, l'extension des lois sociales, le maintien de nos alliances traditionnelles.

La France n'est la propriété ni d'un parti, ni d'un régime. Acceptons-là telle qu'elle est, sans renier aucune époque de son histoire. C'est pourquoi **la Ve République,** qu'on le veuille ou non n'est pas un domaine réservé. Elle **appartient à tous.** Elle nous a apporté la stabilité et des institutions politiques nouvelles. Elle a donné un peu plus d'importance aux organisations professionnelles.

L'ORGANISATION DES POUVOIRS

Il ne s'agit pas de revenir sur l'élection présidentielle. J'estime que la Constitution doit être maintenue, mais il importe que le parlement sorte de son effacement actuel.

Le mandat impératif doit être exclu. Un représentant du peuple ne peut pas à l'avance se résigner à tout approuver systématiquement. Personne ne veut remettre en cause la stabilité gouvernementale, cependant la majorité ne doit pas être un service public aux ordres du gouvernement.

La fonction du parlement n'est pas de gouverner, mais de contrôler le gouvernement. Comment le ferait-il utilement si ses travaux sont précipités et régis par des procédures d'exception, tel le vote bloqué qui supprime le droit d'amendement ?

Dans tous les régimes de liberté, il existe deux assemblées législatives dont l'une a pour rôle principal de rectifier les entraînements de l'autre. Nous avons une Assemblée Nationale et un Sénat. Ne supprimons pas le Sénat.

TOUS LES FRANÇAIS DOIVENT POUVOIR BENEFICIER DANS LA PAIX, DE L'ELEVATION GENERALE DU NIVEAU DE VIE

Qu'il s'agisse des institutions de la politique intérieure, de la politique étrangère ou de la politique économique et sociale, mon programme est dominé par une idée : tout mettre en œuvre pour que chaque Français puisse bénéficier, dans une paix consolidée, de l'élévation générale du niveau de vie que permettra de plus en plus le développement de notre société industrielle.

La paix intérieure sera assurée :

- Par le fonctionnement régulier des institutions démocratiques.
- Par une large amnistie et la réparation de toutes les injustices commises de toutes parts au cours du dernier quart de siècle.

CONSTRUIRE L'EUROPE

La France, qui n'est plus engagée dans aucun conflit, s'efforce de s'entendre avec tous les peuples, sans renier pour autant ses amitiés traditionnelles, en particulier avec les Etats-Unis d'Amérique.

La constitution d'une Europe unie, qui aura une puissance politique et économique comparable aux deux super-Etats, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, est **le facteur essentiel de la paix.** Depuis que la Communauté européenne existe, elle a contribué à l'élévation du niveau de vie par le jeu des échanges et la stimulation provoquée dans les différents secteurs de l'économie.

Le tourisme, les relations professionnelles, syndicales et culturelles, en brassant les hommes ont suscité des vocations et ont permis à chaque pays de se développer plus rapidement.

Soyons équipés sur les plans industriel et agricole pour devenir compétitifs dans le Marché Commun, et supporter l'entrée nécessaire de l'Angleterre dans l'Europe des Six.

Fiscalité, charges sociales, crédit, monnaie, politique militaire et politique étrangère, l'enchaînement des questions nous amènera fatalement à poser le problème politique de l'Europe.

A L'EST, DETENTE DANS LA PRUDENCE

Le communisme est une philosophie assortie d'un système rigoureux, qui ne pourrait s'implanter chez nous qu'en détruisant la civilisation occidentale enrichie par les grands apports du christianisme et de l'humanisme. La meilleure façon de se préserver du communisme, c'est d'en faire disparaître les causes. Ce qui n'exclut aucunement des efforts de détente avec l'Est, où des évolutions libérales peuvent s'amorcer et qui sera peut-être un jour le rempart si longtemps constitué par la Russie contre les invasions jaunes. Mais il ne faut sacrifier ni nos amitiés, ni l'Europe.

COMMENT VIVIFIER NOTRE AGRICULTURE FAMILIALE ET LE COMMERCE ?

Comment ne pas être surpris que le parti communiste se pose en défenseur des exploitations familiales, aussi bien que du commerce et de l'artisanat ? J'ai eu la possibilité de constater personnellement que ces structures sociales ont totalement disparu en Union Soviétique.

Un soutien considérable pourrait être apporté au commerce et à l'artisanat, par la définition d'un « salaire fiscal » pour les responsables de l'entreprise individuelle, l'institution d'une « indemnité viagère de départ » pour les commerçants désireux de faciliter leur succession à des jeunes et par le report de l'application de la T.V.A. jusqu'à son harmonisation sur le plan européen. Dès le début de la prochaine législature, en contact avec les organisations professionnelles, je prendrai des initiatives en ce sens.

Gardons le caractère familial de nos exploitations agricoles en les adaptant à l'évolution des techniques et des marchés, avec toute la souplesse désirable, par le canal des sociétés foncières qui mettent en commun les moyens d'exploitation et des S.A.F.E.R.

Nous avons une nouvelle loi sur l'élevage. Elle est particulièrement importante pour un département comme le nôtre. La France compte 48 millions d'habitants et possède un troupeau de 20 millions de bovins, alors que le troupeau charentais est de 200 000 têtes pour une population de 215 000 âmes. Nous devons nous servir des nouveaux textes pour l'amélioration génétique et la modernisation des étables.

Le problème de l'alimentation en eau potable est capital pour notre région : **avec 55 % seulement de la population alimentée en eau potable, notre département est le soixante-neuvième des 89 départements français.** L'adduction d'eau potable modifiera la question de l'équipement des villages. Nous devons obtenir qu'une partie des crédits soit affectée à l'alimentation des étables en eau potable afin d'éviter les épizooties, telles que la brucellose. Nous ne pourrons garantir une qualité de lait vraiment irréprochable qu'avec l'alimentation en eau potable sous pression dans toutes les étables.

L'EDUCATION NATIONALE, PRIORITE DES PRIORITES !

Si importants que soient les problèmes de l'équipement industriel, commercial et agricole, il en est un autre qui les domine tous parce que notre avenir en dépend : il s'agit des investissements intellectuels.

Dans un pays qui garde un retard considérable sur ses voisins les plus riches, des priorités sont à définir. Nous ne pouvons sacrifier nos enfants à une dispersion parfois inconsidérée de nos ressources financières. L'Education nationale doit vraiment être dans notre budget la priorité des priorités.

A l'âge de la mathématique des ensembles, de la physique nucléaire, des antibiotiques, de la chirurgie du cœur et des voyages intersidéraux, nous devons former pour les prochaines décennies des citoyens qui profiteront des techniques au lieu de les subir.

Il faut que nous parvenions à une démocratisation intégrale de l'enseignement par une sélection à la fin de la classe de troisième et que nous assurions à tous les enfants, quel que soit leur origine sociale, une véritable égalité des chances.

Nous voulons que les parents puissent se dire avec certitude : « Nos enfants seront plus heureux que nous. »

Le peu de place dont je dispose ne m'a permis d'évoquer que certains aspects de nos problèmes régionaux et de la politique générale. Je reste cependant très attentif à toutes les autres questions qui nous sont posées, à tous et à toutes, par la vie moderne et qui exigent des solutions empreintes de réalisme et dénuées de tout sectarisme.

C'est pourquoi j'espère qu'une fois encore nous nous retrouverons, le 5 mars, pour assurer, tous ensemble, une majorité républicaine aux propositions raisonnables que je viens de vous exprimer.

Jean VALENTIN

DÉPUTÉ SORTANT

Candidat Républicain d'Union,
Maire de Chabanais,
Vice-Président du Syndicat départemental des Collectivités électrifiées,
Président de Syndicat Intercommunal de Voirie
Membre de la Commission de la Production et des Echanges de l'Assemblée nationale,
Quarante-six ans.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Pierre RÉVEILLAUD

Docteur en médecine,
Conseiller général d'Aigre,
Cinquante-trois ans.

Imprimerie S. KARHOFF - Chasseneuil (Ch.te) Tél. 86